

Nom du produit: GOAL* 2XL Emulsifiable Concentrate Herbicide

Date de création: 2009.08.26

Dow AgroSciences Canada Inc. vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit

GOAL* 2XL Emulsifiable Concentrate Herbicide

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

Dow AgroSciences Canada Inc.
Une filiale de The Dow Chemical Company
Suite 2100, 450 1st Street SW,
Calgary, AB T2P 5H1
Canada

Pour une mise à jour de la fiche ou de l'information sur le produit:

800-667-3852

Préparé par :

Pour utilisation au Canada, préparé par le Service de gestion de réglementation des produits - Environnement, santé et sécurité.
450-652-1029

Révision

2009.08.26

Information aux clients :

800-667-3852

NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24 :

613-996-6666

Contact local en cas d'urgence:

613-996-6666

2. Identification des dangers

Aperçu des dangers

Couleur: Jaune ou brun

État physique: Liquide

Odeur: Agréable

Dangers du produit:

ATTENTION! Irrite la peau. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut irriter les yeux. Peut provoquer des effets sur le système nerveux central. Peut irriter les voies respiratoires. Risque d'aspiration. Peut pénétrer dans les poumons et provoquer des lésions. Isoler la zone. Rester en amont du vent par rapport au déversement. Des fumées toxiques peuvent être libérées au cours d'un incendie. Risque de cancer suspecté. Peut provoquer le cancer.

Effets éventuels sur la santé

Contact avec les yeux: Peut provoquer une irritation oculaire modérée. Peut provoquer de légères lésions cornéennes. Les vapeurs ou les brouillards peuvent irriter les yeux.

Contact avec la peau: Un bref contact peut provoquer une grave irritation cutanée accompagnée de douleur et d'une rougeur locale.

Absorption cutanée: Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Sensibilisation cutanée: Un contact avec la peau peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Inhalation: Aucun effet nocif provenant d'une seule exposition aux brouillards n'est à prévoir. Une exposition excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge) et aux poumons. Peut provoquer des effets sur le système nerveux central.

Ingestion: Faible toxicité par ingestion. L'ingestion accidentelle de petites quantités durant les opérations normales de manutention ne devrait pas provoquer de lésions ; cependant, de grandes quantités ingérées peuvent en provoquer. Une anémie hémolytique a été observée chez des individus ayant ingéré du naphthalène.

Risque d'aspiration: En cas d'ingestion ou de vomissements, ce produit peut être aspiré dans les poumons et provoquer des lésions pulmonaires et même la mort à cause d'une pneumonie chimique.

Effets d'une exposition répétée: Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs : Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants : Foie. Reins. Système nerveux central. Yeux. Glandes surrénales. Sang. Pour le ou les solvants: Contient un ou des composants qui, chez les animaux, ont provoqué des effets sur les organes suivants : Organes hématopoïétiques (moelle osseuse et rate) Foie. Des cas de cataractes et autres effets sur l'oeil ont été rapportés chez l'homme exposé de manière répétée à des vapeurs et poussières de naphthalène.

Informations sur le cancer: Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs : A provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire. Pour le ou les solvants: Contient du naphthalène qui a provoqué le cancer chez certains animaux de laboratoire. Chez les humains, il y a des preuves limitées de cancer chez les travailleurs impliqués dans la production du naphthalène. Des études orales partielles chez le rat ont été négatives.

Malformations congénitales/effets sur le développement: Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs : Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère. Chez des animaux de laboratoire, la N-méthyl pyrrolidone s'est révélée toxique pour les fœtus à de hautes doses qui ont montré une toxicité maternelle faible ou indétectable.

Effets sur la reproduction: Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs : Des effets ont seulement été constaté aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents.

3. Composition/information sur les composants

Composant	Numéro CAS	Quantité W/W
Oxyfluorène	42874-03-3	22.3 %
N-méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	10.0 %
Dodécylbenzènesulfonate de calcium	26264-06-2	9.1 %
Naphthalène	91-20-3	8.6 %
Alcool isobutylique	78-83-1	1.6 %
Balance		48.4 %

Les quantités sont exprimées en pourcentage poids/poids.

4. Premiers secours

Contact avec les yeux: Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.

Contact avec la peau: Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau avec du savon et beaucoup d'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler le centre antipoisons ou le médecin pour des conseils sur le traitement. Laver les vêtements avant de les remettre. Les souliers et autres articles en cuir contaminés ne pouvant être décontaminés doivent être éliminés de façon appropriée.

Inhalation: Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle ; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc...). Appeler un Centre antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement. Si la respiration est difficile, une personne qualifiée doit administrer de l'oxygène.

Ingestion: Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir sauf sur ordre du centre antipoison ou du médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne pas faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Information à l'usage du médecin: Maintenir un degré adéquat de ventilation et d'oxygénation du patient. Peut provoquer des symptômes semblables à ceux de l'asthme (affection respiratoire réactionnelle). Bronchodilatateurs, expectorants, antitussifs et corticostéroïdes peuvent aider. Si on pratique un lavage gastrique, il est recommandé de le faire sous intubation endotrachéale et/ou tube obturateur oesophagien. Lorsqu'on envisage de vider l'estomac, il faut bien peser le danger d'aspiration pulmonaire par rapport à la toxicité. La décision de faire vomir ou non devrait être prise par un médecin. Administrer de l'oxygène 100% afin de soulager les maux de tête et remédier à la sensation généralisée de faiblesse. Au cours des vingt-quatre premières heures, évaluer la concentration de méthémoglobine dans le sang toutes les trois à six heures. En vingt-quatre heures, tout devrait rentrer dans l'ordre. Le traitement d'une méthémoglobinémie toxique peut comprendre l'administration intraveineuse de bleu de méthylène. Si la méthémoglobine est >10-20 %, envisager l'administration intraveineuse d'une solution de bleu de méthylène à 1 % à raison de 1-2 mg/kg de poids corporel pendant 5 minutes, suivie d'un lavage de 15-30 cc (Price D, Methemoglobinemia, Goldfrank Toxicologic Emergencies, 5th ed., 1994). Fournir également de l'oxygène pur. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction: Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Peut propager le feu. Il est préférable d'utiliser des mousses antialcool (de type A.T.C). Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type A.F.F.F.) ou les mousses à base protéinique peuvent fonctionner mais seront moins efficaces.

Techniques de lutte contre l'incendie: Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Envisager la faisabilité d'une combustion sous contrôle afin de réduire les dommages à l'environnement au minimum. Un système d'extinction d'incendie à la mousse est préférable car l'eau non maîtrisée pourrait propager une potentielle contamination. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Envisager l'usage d'une lance sur affût télécommandée ou lance monitor, ne nécessitant pas une présence humaine. Evacuer immédiatement tout le personnel de la zone en cas d'augmentation du son provenant de la soupape de sécurité ou en cas de changement de couleur du contenant. Les liquides en feu peuvent être éteints en les diluant avec de l'eau. Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Ceci peut propager le feu. Déplacer le contenant hors de la zone de feu si cette manœuvre ne comporte pas de danger. Les liquides en feu peuvent être déplacés en les arrosant à grande eau afin de protéger le personnel et de réduire les dommages matériels. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections «Mesures en cas de dispersion accidentelle» et «Informations écologiques» de cette fiche signalétique.

Équipement de protection pour les intervenants: Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant

casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Éviter tout contact avec ce produit pendant les opérations de lutte contre le feu. Si un contact est susceptible de se produire, revêtir une combinaison de protection contre le feu résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome. Si cet équipement n'est pas disponible, porter une combinaison de protection résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome et combattre l'incendie à distance. Pour l'équipement de protection nécessaire aux opérations de nettoyage à la suite de l'incendie, ou sans rapport avec un feu, consulter les sections appropriées.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: Dans un feu, l'émission de gaz peut faire éclater le contenant. L'application directe d'un jet d'eau sur des liquides chauds peut provoquer une émission violente de vapeur ou une éruption. Lorsque le produit brûle, il dégage une fumée dense.

Produits de combustion dangereux: Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter : Oxydes d'azote. Fluorure d'hydrogène. Chlorure d'hydrogène. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

Voir la Section 9 pour les propriétés physiques concernées

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement: Si possible, contenir le produit déversé. Petits déversements : Absorber avec des matières telles que : Argile. Terre. Sable. Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements : Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage. Pour plus d'information, consulter la section 13, considérations relatives l'élimination.

Précautions personnelles: Isoler la zone. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7, Manipulation. Rester en amont du vent par rapport au déversement. Aérer la zone de la fuite ou du déversement. Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8, Contrôle de l'exposition et protection individuelle.

Précautions environnementales: Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12, Informations écologiques.

7. Manipulation et entreposage / stockage

Manipulation

Manipulation générale: Garder hors de la portée des enfants. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter un contact prolongé ou répété avec la peau. Bien se laver après manipulation. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Tenir le contenant fermé.

Entreposage / Stockage

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans le contenant d'origine. Tenir le contenant bien fermé. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Limites d'exposition

Composant	Liste	Type	Valeur
Oxyfluorène	Dow IHG	VME	0.2 mg/m3
N-méthyl-2-pyrrolidone	Ontario	VME	400 mg/m3
	WEEL (USA)	VME	40 mg/m3 10 ppm PEAU
Naphtalène	Alberta	VME	52 mg/m3 10 ppm PEAU
	Alberta	VLE	79 mg/m3 15 ppm PEAU

	Columbie Br.	VME	10 ppm	PEAU
	Columbie Br.	VLE	15 ppm	PEAU
	Ontario	VME	52 mg/m3	10 ppm
	Ontario	VLE	78 mg/m3	15 ppm
	ACGIH (USA)	VME	10 ppm	PEAU
	ACGIH (USA)	VLE	15 ppm	PEAU
	Québec	VME	52 mg/m3	10 ppm
	Québec	VLE	79 mg/m3	15 ppm
Alcool isobutylique	Alberta	VME	152 mg/m3	50 ppm
	Columbie Br.	VME	50 ppm	
	Ontario	VME	150 mg/m3	50 ppm
	ACGIH (USA)	VME	50 ppm	
	Québec	VME	152 mg/m3	50 ppm

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONNAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

La notation «PEAU» à la suite d'une limite d'exposition indique la possibilité d'absorption du produit par la peau, y compris par les muqueuses et par les yeux, soit par contact avec les vapeurs, soit par contact cutané direct.

Elle vise à sensibiliser les lecteurs au fait que l'inhalation pourrait ne pas être la seule voie d'exposition et qu'il faudrait envisager de prendre des mesures afin de réduire l'exposition cutanée au minimum.

Protection personnelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques. Si l'exposition occasionne une sensation d'inconfort aux yeux, utiliser un appareil de protection respiratoire à masque complet.

Protection de la peau: Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération. Retirer immédiatement les vêtements contaminés, laver la peau à l'eau et au savon, et laver les vêtements avant de les porter à nouveau ou les éliminer correctement. Les articles impossibles à décontaminer tels que chaussures, ceintures et bracelets de montre devraient être enlevés et éliminés selon les règles.

-Protection des mains: Porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent : Polyéthylène chloré. Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé ("EVAL"). Alcool polyvinylique ("PVA"). Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). Caoutchouc styrène/butadiène. Viton. Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Butyl caoutchouc. Caoutchouc naturel ("latex"). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"). AVERTISSEMENT : Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres) : autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Protection respiratoire: Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail. Dans la plupart des cas, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire ; cependant, si un malaise est ressenti, utiliser un appareil respiratoire filtrant homologué. Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces : Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

Ingestion: Éviter l'ingestion, même de très petites quantités ; ne pas consommer ou stocker de la nourriture ou du tabac sur les lieux de travail ; se laver les mains et le visage avant de fumer ou de manger.

Mesures techniques

Ventilation: Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide
Couleur	Jaune ou brun
Odeur	Agréable
Seuil olfactif	Aucune donnée d'essais disponible
Point d'éclair - coupelle fermée	87.4 °C <i>Coupelle fermée</i>
Limites d'inflammabilité dans l'air	Inférieure: 1.3 % (v) Solvant Supérieure: 11.8 % (v) Solvant
Température d'auto-inflammation	346 °C (solvant)
Tension de vapeur	0.29 mmHg @ 20 °C Solvant
Point d'ébullition (760 mm Hg)	201.7 °C Solvant.
Densité de vapeur (air = 1)	5.2 Solvant
Densité (H₂O=1)	1.08
Densité du liquide	1.08 g/cm ³ @ 20 °C
Point de congélation	Aucune donnée d'essais disponible
Point de fusion	-24.4 °C
Solubilité dans l'eau (en poids)	émulsionnable
pH	7.22 <i>Electrode de pH</i>
Température de décomposition	290 °C
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	0.06 Solvant

10. Stabilité et réactivité**Stabilité/instabilité**

Thermiquement stable aux températures typiques d'utilisation.

Conditions à éviter: À des températures élevées, certains composants de ce produit peuvent se décomposer. La formation de gaz durant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé.

Substances incompatibles: Éviter tous contacts avec ce qui suit : Acides. Amines. Bases. Halogènes.

Polymérisation dangereuse

Ne se produira pas.

Décomposition thermique

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Chlorure d'hydrogène. Fluorure d'hydrogène. Oxydes d'azote. Des gaz toxiques sont libérés durant la décomposition.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion

La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie. Estimation Basé en grande partie ou complètement sur l'information concernant un ou des produits similaires. DL50, rat > 3,000 mg/kg

Absorption cutanée

La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie. Estimation Basé en grande partie ou complètement sur l'information concernant un ou des produits similaires. DL50, lapin > 2,000 mg/kg

Inhalation

La CL50 n'a pas été déterminée. Estimation Basé en grande partie ou complètement sur l'information concernant un ou des produits similaires. CL50, 4 h, Aérosol, rat > 5 mg/l

Sensibilisation

Peau

Un contact avec la peau peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Toxicité à doses répétées

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs : Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants : Foie. Reins. Système nerveux central. Yeux. Glandes surrénales. Sang. Pour le ou les solvants: Contient un ou des composants qui, chez les animaux, ont provoqué des effets sur les organes suivants : Organes hématopoïétiques (moelle osseuse et rate) Foie. Des cas de cataractes et autres effets sur l'oeil ont été rapportés chez l'homme exposé de manière répétée à des vapeurs et poussières de naphthalène.

Toxicité chronique et cancérogénicité

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs : A provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire. Pour le ou les solvants: Contient du naphthalène qui a provoqué le cancer chez certains animaux de laboratoire. Chez les humains, il y a des preuves limitées de cancer chez les travailleurs impliqués dans la production du naphthalène. Des études orales partielles chez le rat ont été négatives.

Classifications de cancérogénicité:

Composant	Liste	Classification
Naphtalène	IARC	Cancérogène possible.; 2B

Toxicité pour le développement

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs : Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère. L'ingrédient actif n'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire. Pour le ou les solvants: N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les fœtus des animaux de laboratoire. Chez des animaux de laboratoire, la N-méthyl pyrrolidone s'est révélée toxique pour les fœtus à de hautes doses qui ont montré une toxicité maternelle faible ou indétectable.

Toxicité pour la reproduction

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs : Des effets ont seulement été constaté aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents.

Toxicologie génétique

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs : Pour le ou les solvants: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs. Pour le(s) composant(s) mineur(s) Pour les composants testés: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs dans certains cas et positifs dans d'autres. Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

12. Informations écologiques

DEVENIR DANS L'ENVIRONNEMENT

Données pour le composant: **Oxyfluorène**

Mouvement et répartition

Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): 4.7 Mesuré

Facteur de bioconcentration (FBC): 184 - 1,151; crapet arlequin (Lepomis macrochirus)

Persistence et dégradabilité

Ce produit ne devrait se dégrader que très lentement (dans l'environnement). Il ne passe pas les tests OCDE/CEE de dégradation rapide.

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode
1.2 %	28 jr	Test OCDE 301D

Données pour le composant: N-méthyl-2-pyrrolidone**Mouvement et répartition**

Facteur de bioconcentration faible (FBC inférieur à 100 ou log Pow inférieur à 3). Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50). Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit.

Constante de la loi d'Henry (H): 4.46E-08 atm*m3/mole; 25 °C Mesuré

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): -0.38 Mesuré

Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc): 21 Estimation

Persistence et dégradabilité

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment. Ultimement, le produit est biodégradable. Il atteint plus de 70 % de minéralisation dans des tests de l'OCDE sur la biodégradabilité intrinsèque.

Photodégradation indirecte par les radicaux OH

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
2.199E-11 cm3/s	0.486 jr	Estimation

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode
91 %	28 jr	Test OCDE 301B
73 %	28 jr	Test OCDE 301C

Demande théorique en oxygène: 2.58 mg/mg

Données pour le composant: Dodécylbenzènesulfonate de calcium**Mouvement et répartition**

Aucune information pertinente n'a été trouvée.

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): Aucune donnée d'essais disponible:

Persistence et dégradabilité

Aucune information pertinente n'a été trouvée.

Données pour le composant: Naphtalène**Mouvement et répartition**

Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

Potentiel moyen de mobilité dans le sol ((Koc entre 150 et 500).

Constante de la loi d'Henry (H): 2.92E-04 - 5.53E-04 atm*m3/mole; 25 °C Mesuré

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): 3.3 Mesuré

Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc): 240 - 1,300 Mesuré

Facteur de bioconcentration (FBC): 40 - 300; poisson; Mesuré

Répartition dans l'environnement : modèle de fugacité de Mackay niveau 1:

Air	Eau.	Biote	Sol	Sédiment
74 %	8.5 %	< 0.01 %	18 %	0.39 %

Persistence et dégradabilité

Dans des conditions aérobies statiques de laboratoire, la biodégradation est élevée (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène >40 %).

Photodégradation indirecte par les radicaux OH

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
2.16E-11 cm3/s	5.9 h	Estimation

Demande biologique en oxygène (DBO):

DBO 5	DBP 10	DBO 20	DBO 28
57 %	71 %	71 %	

Demande théorique en oxygène: 3.00 mg/mg

Données pour le composant: Alcool isobutylique

Mouvement et répartition

Facteur de bioconcentration faible (FBC inférieur à 100 ou log Pow inférieur à 3). Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Constante de la loi d'Henry (H): 9.78E-06 atm*m3/mole; 25 °C Mesuré

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): 0.76 Mesuré

Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc): 2 - 72 Estimation

Facteur de bioconcentration (FBC): 2

Répartition dans l'environnement : modèle de fugacité de Mackay niveau 1:

Air	Eau.	Biote	Sol	Sédiment
31 %	66 %		1.5 %	1.4 %

Persistence et dégradabilité

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

Photodégradation indirecte par les radicaux OH

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
6.88E-12 cm3/s	1.55 jr	Estimation

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode
90 %	14 jr	Test OCDE 301C

Demande biologique en oxygène (DBO):

DBO 5	DBP 10	DBO 20	DBO 28
64 - 69 %	73 - 79 %	72 - 81 %	

Demande chimique en oxygène: 2.29 mg/mg

Demande théorique en oxygène: 2.59 mg/mg

ÉCOTOXICITE

Données pour le composant: Oxyfluorène

Sur le plan aigu, le produit est hautement toxique pour les poissons (CL50 entre 0,1 et 1,0 mg/L). Sur le plan aigu, le produit est très hautement toxique pour les invertébrés aquatiques (CL50/CE50 < 0,1 mg/L). Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg). Sur le plan alimentaire, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (CL50 > 5000 ppm).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, crapet arlequin (Lepomis macrochirus), 96 h: 0.2 mg/l

CL50, truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss), 96 h: 0.41 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50, diatomée de l'espèce de la navicule, inhibition de la croissance de la biomasse, 96 h: 0.031 mg/l

CE50, lenticule mineure de l'espèce de la Lemna, inhibition de la croissance de la biomasse, 14 jr: 0.0003 mg/l

Valeur de toxicité chronique pour le poisson (ChV):

Valeur ChV en mg/l	Espèces	Type de test	Critère	Durée de l'exposition
0.0018 mg/l	tête-de-boule (Pimephales promelas)	dynamique	survie	33 jr
0.0066 mg/l	tête-de-boule (Pimephales promelas)	dynamique	survie	265 jr
0.0065 mg/l	vairon à tête de mouton (Cyprinodon variegatus)	dynamique	croissance	34 jr

Toxicité pour les espèces terrestres non mammifères

CSEO, Colin de Virginie: 750 mg/kg
CSEO, colvert (Anas platyrhynchos): 500 mg/kg
DL50, Colin de Virginie: > 2,150 ppm
CL50, colvert (Anas platyrhynchos): > 5,000 ppm
Toxicité pour les organismes résidant dans le sol
CL50, Ver de terre Eisenia foetida, adulte: > 1,000 mg/kg

Données pour le composant: N-méthyl-2-pyrrolidone

Sur le plan aigü, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, tête-de-boule (Pimephales promelas), statique, 96 h: 1,072 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, puce d'eau Daphnia magna, 48 h, immobilisation: 4,897 mg/l

Données pour le composant: Dodécylbenzènesulfonate de calcium

Sur le plan aigü, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles).

Données pour le composant: Naphtalène

Sur le plan aigü, le produit est hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 0,1 et 1 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss), 96 h: 0.11 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, puce d'eau Daphnia magna, statique, 48 h, immobilisation: 1.6 - 24.1 mg/l

Données pour le composant: Alcool isobutylique

Sur le plan aigü, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, tête-de-boule (Pimephales promelas), dynamique, 96 h: 1,430 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, puce d'eau Daphnia magna, statique, 48 h, immobilisation: 1,300 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

EbC50, algue verte Pseudokirchneriella subcapitata (précédemment nommée Selenastrum capricornutum), inhibition de la croissance de la biomasse, 72 h: 632 mg/l

Toxicité pour les micro-organismes

CE50; bactérie, Inhibition de la croissance, 16 h: 3,000 mg/l

13. Considérations relatives à l'élimination

En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur. Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

14. Informations relatives au transport

TDG Petit conteneur
NON RÉGLEMENTÉ

TDG Grand conteneur

Désignation exacte pour l'expédition: MATIÈRES LIQUIDES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, N.S.A.

Nom technique: OXYFLUORFÈNE

Classe de risques: 9 **Numéro d'identification:** UN3082 **Groupe d'emballage:** GROUPE D'EMBALLAGE III

IMDG

Désignation exacte pour l'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCES, LIQUID, N.O.S

Nom technique: OXYFLUORFEN

Classe de risques: 9 **Numéro d'identification:** UN3082 **Groupe d'emballage:** GROUPE D'EMBALLAGE III

Numéro EMS: F-A,S-F

Polluant marin: Oui

OACI/IATA

NON RÉGLEMENTÉ

15. Informations réglementaires

LCPE - Liste intérieure des substances (LIS)

Toutes les substances contenues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

Conformité avec le RPC

Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

Information concernant la Loi sur les produits dangereux : classification SIMDUT

Ce produit est exempt selon WHMIS

Numéro d'enregistrement conformément à la loi sur les produits phytosanitaires: 24913

Code national canadien de prévention des incendies

Classe IIIA

16. Autres informations

Système d'évaluation des dangers

NFPA	Santé	Feu	Réactivité
	3	1	0

Utilisations recommandées et restrictions

Domaine d'utilisation du produit: Herbicide prêt à l'emploi

Révision

Numéro d'identification : 1006750 / 1023 / Date de création 2009.08.26 / Version : 2.1

Code DAS: GF-1243

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

Légende

N/D	Non disponible
P/P	Poids/poids
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle

VLE	Valeur Limite d'Exposition
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
"ACGIH"	"American Conference of Governmental Industrial Hygienists, Inc."
"DOW IHG"	"Dow Industrial Hygiene Guideline" (valeur indicative Dow)
"WEEL"	"Workplace Environmental Exposure Level"
HAZ DES	Désignation du danger
VOL/VOL	Volume/volume

Dow AgroSciences Canada Inc. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.